

TRILLIUM

Vive l'helvético-suisse

Trillium, un gérant indépendant, passe à l'offensive et utilise les possibilités de la LPCC pour offrir à sa clientèle une gestion efficace, transparente et suffisamment flexible pour capter les opportunités de marché sur toutes les grandes classes d'actifs.

Fort de l'obtention, fin mars 2010, de l'agrément de gestionnaire LPCC, agrément octroyé par la FINMA, Trillium lance, début juin, le Global Opportunity, premier compartiment du fonds ombrelle Manavest. Jusqu'ici, l'essentiel des mandats de Trillium étaient de type discrétionnaire, la société proposant trois profils de risques. Ce passage à une gestion à travers un fonds de placement répond à un souci d'efficacité. «Pour mettre en place certaines stratégies, il est beaucoup plus efficace de le faire via un véhicule collectif, ne serait-ce que du fait des coûts de transaction qui peuvent très vite s'avérer disuasifs», explique Marc Amyot, fondateur de la société, qui poursuit: «Avec Manavest, nous voulions créer un nouveau label, un produit helvético-suisse.» Le gérant estime, en effet, qu'au vu des incertitudes caractérisant le contexte réglementaire actuel, il est intéressant «de promouvoir les structures de notre pays».

A la question de savoir si la LPCC ne restreint pas trop sa marge de manœuvre, le gérant répond: «Elle nous laisse une grande liberté quant aux choix des actifs dans lesquels nous pouvons investir et convient parfaitement à la politique de gestion que nous entendons appliquer.» En effet, le fonds appartient à la catégorie des «autres fonds en investissement traditionnels», ce qui lui permet d'investir dans les métaux précieux,

les produits structurés et les fonds de fonds. Mais chacun de ses actifs étant plafonné à 20% du total des avoirs du fonds, cela contraint le gérant à une certaine diversification.

Du solide...

Quoi qu'il en soit, l'objectif du fonds est plutôt conservateur: il vise, avant tout, la préservation du capital, c'est-à-dire battre l'inflation, et un rendement annuel de l'ordre de 5-10%. «Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'années négatives, mais les baisses devraient être bien inférieures à celles des marchés», précise Marc Amyot. Dans le domaine du risque, c'est Isaac Djemal qui veille, chargé de s'assurer que le portefeuille reste à l'intérieur de paramètres prédéfinis. Et bien que le règlement du fonds l'autorise à un engagement qui peut aller jusqu'à 225% de sa fortune nette, il ne sera pas fait usage du levier. Marc Amyot précise: «Tout au plus pourrions-nous avoir une brève période d'endettement: imaginez que nous voulions investir à l'instant T et que nos dépôts fiduciaires arrivent à échéance en T + dix jours, dans ce cas, nous pourrions, sur ces dix jours, recourir à un levier transitoire.»

... et du transparent

Durant la phase de démarrage, et pour tenir compte de l'environnement actuel, les actifs



«Nous voulons rester aussi souples que possible et prendre des positions très claires»

MARC AMYOT - TRILLIUM

du fonds seront alloués de manière très conservatrice: 50 à 60% seront placés en instruments très défensifs tels que obligations de qualité à échéances courtes, les obligations liées à l'inflation ou encore des sous-jacents assortis d'une protection de capital fiable. «Pas de Lehman», ironise Marc Amyot. Pour la partie actions, 20 à 25% des actifs, celles-ci posséderont une certaine protection à la baisse, par exemple sous forme de dividendes élevés et pérennes distribués par de très grandes capitalisations. A contre-courant de la frénésie actuelle, l'investissement sera direct et non pas par le biais d'ETFs. «Essayez de trouver un ETF sur la technologie LED (lumière sans chaleur)! Les ETFs ne répondent pas à nos besoins d'investissement spécifiques. En outre, nous voulons rester aussi souples que possible et prendre des positions très claires. Tout cela explique pourquoi nous les utilisons peu.» ■

Véronique BÜHLMANN

La société en bref

Trillium SA a été fondée en 2002 par deux gérants issus de Republic National Bank of New York, Marc Amyot et Isaac Djemal. Rappelons que RNB, détenue par Edmond Safra, a été acquise par HSBC après le décès d'Edmond Safra en 1999. Elle passait ainsi du statut de banque privée de type patriarcal à celui d'un très grand établissement commercial. Pour des gérants dont le souci premier est de rester au plus près des marchés et de leurs portefeuilles clients, le moment était donc venu de s'aventurer dans l'indépendance. Après six ans de fonctionnement en binôme, Marc Amyot, en direct sur les marchés, et Isaac Djemal, au contrôle des risques, ont été rejoints en 2009 par Giorgio Frazzetto, venu du Credit Suisse. Ce dernier est en charge de l'exécution des opérations et de la recherche. A l'heure actuelle, les actifs sous gestion de la société s'élevaient à plusieurs centaines de millions. ■